

Les conférences pédagogiques à Rochefort pendant la Guerre 1914-1918



► Sylvie Porcher

Les conférences pédagogiques réunissant toutes les institutrices et instituteurs des cantons de Rochefort illustrent comment l'École a été appelée à prendre une place déterminante dans l'effort de guerre pour raffermir la conviction, non seulement chez les élèves mais aussi aux yeux de leurs parents, que la France menait une guerre juste contre les ennemis de la Civilisation.

Les conférences pédagogiques réunissant les instituteurs et institutrices des écoles primaires de chaque canton de France étaient convoquées régulièrement depuis le début des années 1880, peu après chaque rentrée scolaire d'octobre. Elles avaient pour objectif de rompre l'isolement, d'éviter la routine, de créer « cette solidarité professionnelle qui fait la puissance et la dignité d'un corps enseignant »¹. Elles étaient un bon moyen de permettre aux enseignants du primaire de se rencontrer pour traiter de « pédagogie théorique et pratique », mais toujours sous la houlette de l'inspecteur primaire² qui transformait souvent ces rencontres en conférences magistrales déclinant conseils, orientations, normes à respecter. Leur étude est donc particulièrement instructive pour com-

prendre les buts assignés à l'enseignement primaire dans cette république laïque qui s'est fixé l'objectif de répandre l'instruction dans le Peuple, notamment pour renforcer l'amour de la Patrie et de la République une et indivisible.

Non convoquées à la rentrée 1914 à cause du choc de l'entrée en guerre³, de la mobilisation importante des instituteurs et des premiers revers meurtriers, les conférences reprennent après la rentrée 1915. La consultation de leurs procès-verbaux pour les cantons nord et sud de Rochefort jusqu'en 1918⁴ permet d'analyser la participation de l'École à l'effort de guerre, les fonctions que l'autorité hiérarchique souhaite lui maintenir, mais aussi les évolutions qu'elle envisage.

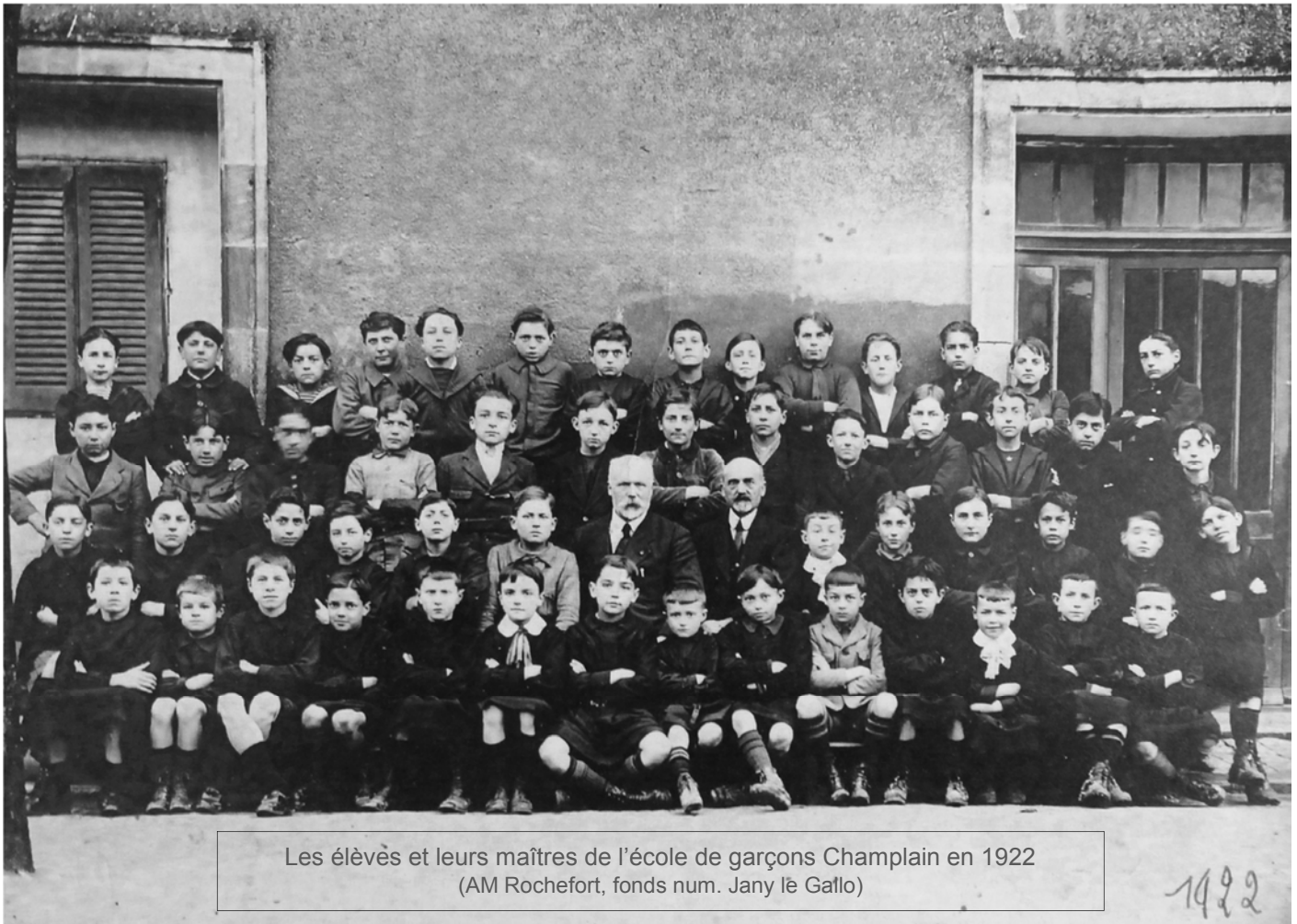
¹ Arrêté du 5 juin 1880, consultable sur le site de l'INRP.

² L'Inspecteur primaire est appelé aujourd'hui Inspecteur de l'Éducation nationale.

³ En Charente-Inférieure, les écoles sont ouvertes à partir du 17 août 1914 pour servir de garderies et de classe de vacances, pour les familles

ne pouvant s'occuper des enfants. (*Tablettes des Deux-Charentes*, 18 août 1914).

⁴ AD 17, 1 T/1020-4, comptes rendus des conférences pédagogiques à Rochefort de 1912 à 1919.



Des invocations rituelles et des recommandations circonstanciées

En l'absence de l'inspecteur d'académie, c'est M. Gros, inspecteur primaire, qui préside et qui a convoqué les enseignants des écoles des deux cantons de Rochefort à l'école Champlain, l'école neuve installée dans le faubourg, siège de l'inspection primaire. Tous les instituteurs et institutrices sont tenus d'y assister. Comme d'habitude, un secrétaire est désigné : c'est en général à M. Guyot, un instituteur chevronné de l'école Champlain, que revient cette tâche, excepté en 1917 où M. Dumont le remplace.

L'inspecteur primaire commence son intervention par l'évocation des instituteurs mobilisés sur le front et ses « condoléances émues » aux familles endeuillées. Sous la forme d'un « salut cordial et de vœux affectueux de bonne chance aux collègues mobilisés », « qui luttent avec une si belle ardeur sur tous les fronts pour le triomphe du droit, de la justice et de la civilisation », il rappelle à chacun le respect dû à la bravoure des combattants.

En 1917, un salut particulier est adressé aux instituteurs ayant repris leur classe.

M. Gros insiste ensuite sur la participation des écoles à toutes les œuvres de solidarité en faveur des victimes de la guerre. Chacun doit s'investir dans le fonctionnement de l'Orphelinat de l'enseignement primaire, dont les délégués sont chargés d'assurer la diffusion parmi leurs collègues. Les institutrices sont plus particulièrement invitées à aider l'Œuvre du tricot, « née de la guerre », qui a fonctionné pendant deux ans ; ainsi, en 1915, les élèves de l'école de filles de la rue de la République et de l'école Zola abandonnent la somme prévue pour leurs prix de fin d'année au profit de l'Œuvre du tricot ; 120 F sont recueillis. Malgré ces efforts, l'Œuvre a dû être dissoute en 1916, faute de ressources. En 1916, des colis sont confectionnés pour les prisonniers français en Allemagne.

Mobilisation et propagande

La première année de guerre est marquée par l'engagement des enseignants au service de la mobilisation nationale. C'est la volonté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts : Albert Sarraut, en 1914, « désire que le jour de la rentrée [...], la première parole du maître aux élèves hausse les cœurs vers la Patrie, et que sa première leçon honore la lutte sacrée où nos armes sont engagées »⁵. Suivant les directives ministérielles, l'inspecteur primaire engage les instituteurs et institutrices à réagir contre le « ton scolaire », en raison de son manque de naturel, rappelant trop les « geôles de jeunesse captive »⁶. Aux yeux de la population, ils doivent adopter une « attitude calme et confiante », tout en restant des « professeurs d'énergie »⁷. C'est à une « active propagande » que doivent se consacrer ces enseignants auprès des parents et dans leur entourage, pour remonter le moral et maintenir « cette confiance en la victoire qui doit tous nous soutenir »⁸.



Ce devoir de soutien moral s'accompagne de l'appel à l'investissement des maîtres et des écoliers en faveur des emprunts de guerre : Emprunt de la victoire en 1915, Emprunt en 1917, Emprunt de la Libération en 1918. Ces emprunts, émis dès 1914 sous la forme de « Bons pour la défense nationale » par Alexandre Ribot, ministre des Finances, permettent de financer l'effort de guerre. Ils ont ainsi rapporté 15 milliards de F en 1915, puis 11, 14 et 27 milliards les années suivantes. Remarquons le montant important atteint en 1918 ; cette année-là, la participation est encouragée, notamment auprès des enseignants les plus actifs, par l'offre d'une prime de 6 centimes par franc (donc 6%) de rente souscrit par leur intermédiaire. En plus d'une manne financière, les campagnes présentent ces emprunts comme un moyen pour la population non combattante de participer à l'effort de guerre. Par ailleurs, nombre d'instituteurs et d'institutrices ont renoncé à l'indemnité qu'ils percevaient pour leur investissement dans les cours d'adultes, en faveur des ouvriers établis pour les soldats⁹. En 1918, ils abandonnent une journée d'indemnité de vie chère, soit 5 F, au profit de la Caisse fédérale des foyers détruits, pour venir au secours des familles d'instituteurs victimes de l'invasion.

Modèle français contre modèle allemand

Mais l'effort attendu des enseignant(e)s, en plus de ce soutien moral et financier, relève avant tout de leur travail de pédagogues : il s'agit de justifier l'engagement de la France dans ce conflit. Pour cela, l'inspecteur primaire se livre à une comparaison longue et minutieuse, mettant en valeur l'esprit humaniste de l'école primaire française, au contraire de l'école primaire allemande qui développe un sentiment d'orgueil chez les enfants. Aux pédagogues tels que Montaigne, Rabelais, Rousseau, souhaitant « former l'homme dans l'enfant », il oppose la référence de l'école allemande à Fichte, visant à développer chez le sujet¹⁰ allemand le mépris des autres peuples¹¹. L'inspecteur Gros ne tarit pas d'éloges sur l'école française, formant des citoyens

⁵ Albert Sarraut, circulaire du 18 septembre 1914 à destination des recteurs.

⁶ Procès-verbal de la conférence pédagogique du 29 novembre 1916 : référence à l'expression de Montaigne pour désigner les collègues et critiquer la discipline qui y sévissait.

⁷ *Ibid.*, il s'agit là d'une référence à Barrès, un intellectuel ultranationaliste.

⁸ P.-v. de la conférence pédagogique du 28 novembre 1917.

⁹ *Tablettes des Deux-Charentes*, 6 juillet 1915.

¹⁰ Les Allemands comme les Austro-Hongrois sont en effet considérés comme des sujets d'empereurs, à la tête d'États monarchiques qui ne sont pas des États-nations comme la France qui, elle, ne connaît que des citoyens.

¹¹ P.-v. de la conférence pédagogique du 27 novembre 1915. Fichte est considéré comme l'un des initiateurs du mouvement pangermaniste, souhaitant réunir tous les peuples de langue allemande.

« épris de sentiments nobles et élevés, respectueux du droit et de la justice, pénétrés de fraternité. Point d'enseignement d'autorité : [...] c'est l'école de l'humanisme, du rationalisme et de la liberté »¹². Fallait-il encore le justifier ? Il s'agit de pénétrer les jeunes esprits que notre école a engendré des citoyens n'hésitant pas à défendre chèrement leur pays face à l'envahisseur. Monsieur de Lanessan, député de la circonscription de Rochefort, affirme de son côté que l'école allemande enseigne la négation du Droit, de la Justice et la suprématie de la force ; ce qu'il résume en reprenant la formule *Deutschland über alles*, que l'on a faussement traduit comme étant la volonté de l'Allemagne de vivre aux dépens des peuples libres¹³.

Enfin, l'inspecteur déclare clairement que l'école allemande est l'école de l'erreur ; elle rétrécit l'horizon des esprits. Certains ont reproché à l'école française d'enseigner un « patriotisme tiède » ; or, les faits « réfutent victorieusement cette critique ». Ses anciens élèves, aujourd'hui soldats, le montrent par leur héroïsme face à l'ennemi. Mais leur supériorité se situe surtout dans les sentiments humains que l'école leur a enseignés : l'amour du foyer et du pays, la fraternité, le respect des droits des personnes et la volonté de maintenir la paix. Ainsi, pour les maîtres, le front du combat se situe dans leur classe.

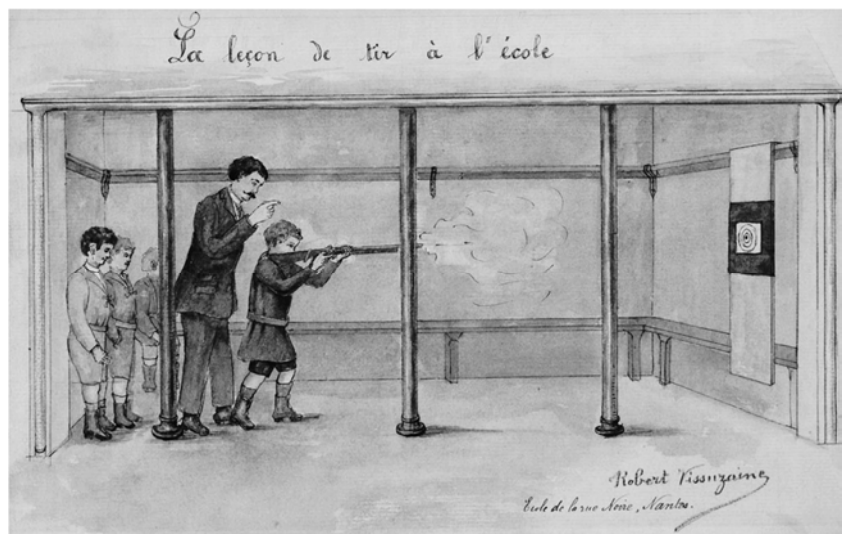
Ces nobles sentiments se traduisent dès 1916, un an avant l'entrée en guerre des États-Unis, une jeune démocratie considérée comme l'émule de la France républicaine, par l'évocation d'une fraternité établie entre les écoliers américains et les écoliers français.

Les termes employés sont forts, les formules répétitives rappellent le devoir de chacun en encensant le dévouement ; mais tous ces discours ont un seul but : montrer aux Français qu'ils n'ont pas d'autre choix que de se lancer dans le combat, et ce, chacun à sa manière

La guerre et les programmes scolaires

Pour cela, il faut aussi veiller au bon fonctionnement de la bibliothèque pédagogique, renouveler son conseil d'administration en fonction des

absences et inviter les maîtres et maîtresses à continuer à se perfectionner pour s'acquitter de leur mission éducative. Suite à cette longue présentation dithyrambique, M. Gros en vient en effet au sujet proprement dit de la conférence : les programmes de l'école primaire et la guerre. L'inspecteur traduit fidèlement la volonté affirmée par le ministre de l'Instruction publique en 1914 : l'école « dira les causes de la guerre, l'agression sans excuse qui l'a déchaînée, et comment, devant l'univers civilisé, la France, éternel champion du progrès et du droit, a dû se dresser encore, avec des alliés vigoureux, pour repousser l'assaut des Barbares modernes »¹⁴.



Archives mun. Nantes

C'est à une véritable « pédagogie de guerre » que l'école doit se livrer. Il s'agit tout d'abord de préparer les écoliers à devenir des soldats vigoureux et endurants, par des exercices physiques qui auront lieu à l'école, mais aussi dans des sociétés d'anciens élèves qui pratiqueront le tir et autres sports. L'enseignement scientifique fera une place plus large à l'étude de la balistique et des explosifs. L'Histoire, bien sûr, a une place essentielle : revenons à l'histoire des guerres qui « fait partie de la vérité historique, [...] inspire des sentiments nobles et courageux, enseigne l'amour de la France, l'héroïsme » ; ainsi, le maître mettra en valeur les analogies entre la bataille victorieuse des champs catalauniques de 451 contre les Huns d'Attila et la victoire de la Marne, entre la campagne napoléonienne de France en 1814 et celle

¹² Voir la note 11.

¹³ *Deutschland über alles* : « L'Allemagne par-dessus de tout ». Vers d'un hymne allemand composé en 1841 devant être compris comme un appel aux souverains allemands à construire l'unité allemande, au-delà

de leurs querelles. Ce sont les nationaux-socialistes, en 1933, qui donneront l'interprétation d'une Allemagne dominatrice (Source : Arte.tv/magazine, consulté le 21/11/2015).

¹⁴ *Op. cit.*, cf. note 4.

de 1914¹⁵. Il faudra bien sûr étudier de plus près l'histoire et la géographie des peuples belligérants aux XIX^e et XX^e siècles.

L'enseignement du français et de la morale sera illustré par le rôle de personnages et de services connus des enfants, dont l'héroïsme sera mis en valeur. Écoutons M. Gros : « Enseigner la langue française, c'est enseigner la nation. Que tous nos exercices, nos textes de dictées, nos sujets de composition française s'inspirent des faits de l'heure présente ». Ce qu'illustrent les sujets de composition française proposés aux élèves : « Une tombe de soldat. Décrivez-la. Dites les réflexions qui vous viennent à l'esprit. »¹⁶. On attend des enseignants d'entretenir aussi le souvenir des morts pour la Patrie en emmenant leurs élèves au cimetière pour rendre hommage aux soldats défunts¹⁷.

ACTUALITÉS
LECTURES A FAIRE AUX ÉLÈVES

~~~~~

**UN JOLI MOT**

Dans une ambulance, en toute première ligne, un brave petitsoldat est arrivé, les jambes broyées : il est amputé des deux cuisses et dans un état de faiblesse extrême.

Un matin, en faisant un pansement, le major interrogeait un de ses infirmiers, lui demandant quelle était, dans la vie civile, sa profession :

— Je suis cordonnier, lui répond-il.

Et alors notre « poilu », avec un sourire gouailleur de gavroche, de lui dire :

— Dis donc tu serais bougrement embarrassé pour prendre ma pointure !

Voilà, n'est-ce pas, un joli mot de « poilu ».

**INSTRUCTION CIVIQUE**

**Programme de la semaine.** — *Organisation de l'armée : Comment est divisée l'armée de terre ? (En 19 corps d'armée.) — Par qui est-elle dirigée ? — Quelles sont les principales écoles qui préparent les jeunes gens à devenir officiers ? — Quelles sont les principales classes de l'armée ? — Quel est le grade de l'officier qui commande un régiment ? (Colonel.) — Qu'est-ce qu'une brigade, une division et par qui sont-elles commandées ? (brigade : réunion de deux ou plusieurs régiments, est commandée par un général de brigade ; — division : réunion de deux brigades, est commandée par un général de division.) — Quels sont les principaux grades de l'armée ? (commandants [chefs de bataillon ou chefs d'escadron], capitaines, lieutenants, sous-lieutenants, sous-officiers, caporaux ou brigadiers.) — Qu'est-ce que le conseil de guerre ?*

\*\*\*\*\*

Extraits du *Journal des instituteurs*, juin 1916

L'enfant-élève doit être en effet conscient du rôle que la Nation attend de lui : défendre son pays. Les enseignements visent à développer un sentiment patriotique fort ; les élèves doivent être persuadés du bon droit de la France, agressée par la barbarie. Si l'on rend hommage aux morts, on ne s'épanche pas sur les élèves orphelins, ou sur la souffrance due à l'absence des pères. Les soldats font leur devoir, de même les élèves doivent faire le leur, sans se plaindre, tels les poilus. La société attend d'eux un égal dévouement.

Diverses souscriptions sont ouvertes dans les écoles au profit d'œuvres de solidarité, mais aussi pour l'achat de couronnes offertes aux morts pour la patrie et déposées lors de la visite des classes au cimetière. Des envois de provisions aux prisonniers à l'occasion de Noël sont possibles grâce aux versements des élèves des écoles, collège et lycée de Rochefort<sup>18</sup>.

Mais dès 1916, quand la guerre s'installe dans la durée, et après les hécatombes de Verdun et de la Somme, le don d'argent ne suffit plus ; l'avenir des vivants doit être assuré et les écoliers sont engagés à mener leur combat à l'arrière. En effet, le ministre de l'Instruction publique, Paul Painlevé, sollicite les écoliers pour aider les vieillards et les femmes à effectuer les travaux des champs, terminer les moissons en temps utiles. En effet, les enfants « ne sauraient songer à l'oisiveté pendant leurs vacances, alors que leurs aînés redoublent d'efforts héroïques »<sup>19</sup>. Les journaux parlent d'ailleurs en 1917 de « la main d'œuvre agricole scolaire » ; la préfecture de Charente-Inférieure organise les congés des établissements primaires et secondaires pour que des équipes agricoles puissent participer aux travaux des champs ; tous les élèves sont sollicités, de l'école au lycée. Pour encadrer ce personnel novice, il est fait appel à toutes les bonnes volontés, et en premier lieu, aux professeurs et instituteurs, aux maires et délégués cantonaux. Pour les écoles qui collaborent à cet effort, les vacances sont prolongées de quatre jours<sup>20</sup>. À Rochefort même, comme dans de nombreuses communes, les élèves font un jardin légumier : près

<sup>15</sup> P.-v. de la conférence pédagogique du 29 novembre 1916.

<sup>16</sup> CRDP, ac-amiens. fr/historial/expo2003\_1/dossiers\_enfance : site consulté le 14/11/2015.

<sup>17</sup> *Tablettes des Deux Charentes*, 28 octobre 1916.

<sup>18</sup> *Tablettes des Deux Charentes*, 13 novembre 1915 et 7 décembre 1916.

<sup>19</sup> *Tablettes des Deux Charentes*, 27 juillet 1916.

<sup>20</sup> *Tablettes des Deux Charentes*, 17 et 27 mars 1917.



d'un hectare est planté en pommes de terre, haricots et divers légumes<sup>21</sup>.

### Résister et réformer pour reconstruire après la guerre

Au fil des années, après le choc de l'entrée en guerre, et ayant compris que celle-ci va durer, le pays apprend à vivre avec ce conflit. Ainsi, à partir de 1917, des cartes de voyage à demi-tarif sont accordées pour les congés des vacances de Pâques et des grandes vacances, mais aussi de manière exceptionnelle « pour des raisons graves et motivées »<sup>22</sup>. Des congés à l'occasion des permissions des mobilisés sont accordés aux seules institutrices dont les maris sont au front ; celles dont le mari est mobilisé à l'intérieur n'y ont pas droit.

Néanmoins, il ne s'agit pas de se résigner. La guerre perdure, mais on envisage une issue dans laquelle les élèves seront les acteurs de la reconstruction. Les sujets des conférences montrent la prise de conscience du besoin de réforme pour disposer de citoyens dotés d'une instruction et de compétences professionnelles satisfaisant aux besoins du pays :



<sup>21</sup> *Tablettes des Deux Charentes*, 1<sup>er</sup> mai 1917.

1916 : « Réforme du certificat d'études primaires dans toute la France »,

1917 : « Mesures d'exécution pour les cantons de Rochefort en ce qui concerne l'éducation des adolescents »,

1918 : « Organisation de l'enseignement destiné aux enfants de 12 à 15 ans par les cours supérieurs, les cours complémentaires et les cours de perfectionnement ».

En mars 1917, le ministre de l'Instruction publique, René Viviani, envisage l'enseignement post-scolaire obligatoire jusqu'à 18 ans, dans les écoles publiques, avec l'aide d'associations. Ce projet n'est pas adopté, mais la réflexion autour de l'enseignement auprès des adolescents est lancée, illustrée par le thème des conférences pédagogiques de 1917 et 1918.

Ces questions ont été au préalable soumises aux enseignants au moyen d'enquêtes. 227 mémoires ont ainsi été rédigés par les instituteurs et institutrices sur la réforme du certificat d'études primaires dans les arrondissements de Rochefort et Jonzac. L'éducation permettra de cultiver le « génie de notre race, [...] qui a produit le soldat de Verdun et ces admirables femmes », tout en délivrant un enseignement alliant la théorie et la pratique. Les locaux des casernes, moins occupés après la guerre, pourraient être en partie utilisés. En 1917, il est intéressant de constater qu'on jette un regard sur le fonctionnement du système allemand : l'instruction des adolescents, dans le cadre d'une réforme, ne peut être confiée aux instituteurs les plus dévoués, déjà très sollicités, ainsi que le propose l'inspecteur ; il retient par contre le modèle allemand qui fait appel à un personnel spécial.

En 1918, le ministre insiste sur la nécessité pour le pays d'avoir des citoyens plus instruits et mieux armés professionnellement à la sortie de l'école. Les cours supérieurs et les cours complémentaires doivent s'ouvrir à une éducation plus professionnelle à raison de 4 à 5 h par semaine. Les élèves fréquentant ces cours se dirigeraient ensuite vers la fonction publique, des enseignements tels que la sténo-dactylo, la comptabilité, le travail du bois, les enseignements ménagers pourraient être introduits. Un certificat de scolarité validerait ce niveau de compétences.

<sup>22</sup> Compte-rendu de la conférence pédagogique du 28 novembre 1917, *op. cit.*

À Rochefort où l'on s'interroge sur l'avenir de l'arsenal après la guerre et le manque de travail, de telles orientations suscitent de l'intérêt. Mais, si toutes les écoles de Rochefort possèdent un cours supérieur, on n'y trouve que deux cours complémentaires et pas d'école technique. L'enseignement primaire professionnel est paradoxalement inexistant dans cette ville-arsenal ouvrière, alors que la préparation aux concours des grandes écoles militaires se meurt au lycée de garçons<sup>23</sup>. Les cours de perfectionnement, concernant les enfants de 13 à 14 ans ayant dû quitter l'école pour travailler, n'existent pas à Rochefort. Des instituteurs et institutrices leur apporteraient, sous forme de « causeries » des compléments sur les enseignements fondamentaux, et des maîtres auxiliaires complèteraient l'enseignement professionnel.



## Conclusion

L'analyse des procès-verbaux des conférences pédagogiques des cantons de Rochefort confirme le rôle assigné à l'École par la III<sup>e</sup> République : former des citoyens aimant la France républicaine, phare des nations et des grands principes du Droit et de la Civilisation, et former des soldats défenseurs de la Patrie. Durant la Première Guerre mondiale, jamais la fameuse image de Péguy pour désigner les instituteurs, les « Hussards noirs de la République », n'a été autant judicieuse et parlante. L'École a été appelée à prendre une place déterminante dans l'effort de guerre pour raffermir la conviction, non seulement chez les élèves mais aussi aux yeux de leurs parents, que la France menait une guerre juste contre les ennemis de la Civilisation. Du haut en bas de la chaîne hiérarchique est alimenté un discours patriotique exacerbé, ayant pour but de maintenir le moral dans la perspective de la Victoire dont on ne doute pas. Si ce discours magistral tenu dans les réunions de base des instituteurs par l'inspecteur primaire ne souffre aucune contestation, on peut penser qu'il est largement partagé par les enseignant(e)s, sans qu'on sache si parmi eux, des sentiments pacifistes subsistent – qui ne pourraient de toute manière pas s'exprimer sans lourdes sanctions.

Les enseignants ne s'expriment que lorsqu'il s'agit d'envisager la réforme du CEP et ses prolongements. C'est en effet l'avenir de l'ordre de l'enseignement primaire – de la maternelle à la fin de l'école primaire supérieure – qui est en jeu. « Être primaire, c'est être essentiellement pratique [...], c'est aussi avoir une instruction générale plutôt que particulière [...], c'est encore ne pas séparer l'éducation de l'instruction, enfin être primaire c'est aimer la pédagogie [...] »<sup>24</sup>. Enseignement républicain par excellence puisqu'enseignement du peuple, à la différence de l'enseignement secondaire, enseignement de la bourgeoisie, comment pourra-t-il participer efficacement à la Reconstruction, faire des jeunes des restaurateurs du pays ? En étant encore plus pratique et en préparant les enfants et adolescents aux métiers, y compris ceux qui seront sans diplôme ni compétences particulières à la sortie de l'école obligatoire à 12 ans ■

<sup>23</sup> La préparation à Saint-Cyr a disparu au début du siècle et celle à Navale disparaîtra en 1925. Subsiste aussi pendant la guerre la préparation aux Arts et Métiers.

<sup>24</sup> Cité par Hervé Terral, « La conférence pédagogique : un idéal-type de la République », *Le Télémaque*, 2001/1 (n°19).

## Discussion sur le certificat d'études, conférence de 1916 (extraits)

### Faut-il supprimer le C. E. ?

Dans les mémoires, des opinions diverses se sont manifestées. Les uns veulent sa suppression radicale ; les autres demandent à le remplacer par un certificat de fin d'études, délivré à l'école ; d'autres enfin demandent son maintien, mais avec des modifications.

Les divers partisans donnent des raisons à l'appui de leurs thèses :

« Il faut supprimer radicalement le C.E. parce qu'il donne à l'enseignement de nos écoles une fausse orientation et que la préparation s'y fait au détriment des autres élèves. » C'est là un grief qui semble sérieux, mais est-il fondé ?

Monsieur Jamin, instituteur à Rochefort, demande la parole et détruit cet argument en faisant remarquer que ce n'est pas le C.E. qui fausse l'orientation de notre enseignement. C'est nous autres instituteurs qui perdons de vue les besoins de nos élèves, nous laissons aller à la méthode du bourrage intensif, d'ailleurs désastreux pour la vraie préparation au C.E.

Il conviendrait donc de faire du C.E. autre chose qu'un pur examen de connaissances, qui exige moins de la mémoire que du jugement. Le C.E. doit être la résultante logique des études primaires ; notre enseignement doit y conduire naturellement et j'estime que nous devons maintenir le C.E. parce qu'il est le couronnement des études primaires.

[...] Monsieur l'Inspecteur primaire résume les arguments signalés dans les mémoires en faveur du maintien du C.E.

Le diplôme doit être à la fois un stimulant pour les élèves et pour les maîtres, il doit aider à assurer la bonne fréquentation scolaire, il doit être recherché des élèves et avoir la faveur des familles. Mais il y aurait lieu de le modifier parce que :

1° le diplôme actuel met sur un même pied d'égalité des enseignements de valeurs fort inégales ;

2° dans l'examen actuel, les épreuves orales ne sont guère qu'un simulacre.

La conférence, après avoir délibéré, se range à cet avis et décide que l'examen du C.E. doit être maintenu, mais avec des modifications. L'adoption de cette première conclusion appelle l'examen de principes qui domineront tout le reste du débat.

L'examen du C.E. devant rester un contrôle et un régulateur des études, la conférence admet qu'il ne devra pas seulement vérifier des connaissances, mais constater aussi les résultats d'une éducation méthodiquement conduite.

L'examen du C.E. devra être achevé dans la même journée.

### L'examen proprement dit

En ce qui concerne la nature et le nombre des épreuves, la conférence reconnaît que le programme de l'examen doit être celui de l'école, mais qu'il convient de laisser en dehors certaines matières telles que le chant, les travaux manuels et la gymnastique. Il est du reste possible de contrôler les connaissances des candidats dans les différentes matières sans qu'il soit nécessaire d'établir des épreuves orales pour chacune d'elles. C'est ainsi que les questions qui suivent la dictée peuvent servir à juger des sentiments et des idées morales et que les questions d'histoire peuvent attester les notions d'instruction civique possédées par les candidats.

#### Écrit

Cependant, il paraît nécessaire, si l'on veut bien se rendre compte de l'importance des sciences appliquées d'introduire à l'examen écrit une composition des sciences physiques et naturelles avec applications à l'hygiène, l'agriculture et la navigation pour les garçons, à l'hygiène et à l'économie domestique pour les filles. De sorte que les épreuves écrites de l'examen comprendraient dorénavant :

1. Dictée : orthographe et questions
  2. Écriture : épreuve d'orthographe
  3. Calcul : 2 problèmes
  4. Composition française : textes simples faisant appel à l'observation et au jugement des élèves, choisis dans leur milieu. L'épreuve ne pourrait plus être un sujet de sciences ou de morale qui fait trop souvent appel à la mémoire.
  5. Sciences physiques ou naturelles et applications.
- Ces épreuves serviraient à établir la liste d'admissibilité.

#### Oral

Une épreuve de dessin, si utile à tous, habitants de la ville et de la campagne, deviendrait obligatoire comme l'est actuellement l'épreuve de couture pour les filles.

Les notes attribuées à ces deux compositions compteraient pour l'admission définitive avec les notes d'oral qui comprendraient comme actuellement des interrogations sur l'histoire et la géographie (notation de 0 à 10), lecture et récitation (notation de 0 à 10). L'oral serait vraiment oral : plus d'oral écrit.

La note 0 seule serait éliminatoire mais comme toutes les matières de l'examen ne sont pas d'égale importance, il conviendrait d'attribuer des coefficients à celles qui doivent demeurer prépondérantes. C'est ainsi que les épreuves de dictée, de composition française auraient pour coefficient 2 et toutes les autres seraient comptées pour leur valeur de 0 à 10.

Le choix des épreuves resterait confié, comme il l'est maintenant à l'Inspecteur d'Académie, et en fait aux inspecteurs primaires.